



Plan national d'actions en faveur des Odonates

Déclinaison régionale Pays de la Loire

2012 - 2015

Comité de pilotage régional du 14/04/2016

Compte-rendu

Étienne Iorio (Gretia) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Membres du Copil présents et excusés :

	Genre	Prénom	Nom	Organisme	Courriel 1
Présents	Monsieur	Ronan	Arhuro	ADEV	etudes.adev@orange.fr
	Monsieur	Maxime	Bariteau	RNN des marais de Müllembourg	
	Monsieur	Anthony	Belleteste	Conseil départemental de la Sarthe	anthony.belleteste@cg72.fr
	Madame	Caroline	Chanson	Dreal Pays-de-la-Loire	caroline.chanson@developpement-durable.gouv.fr
	Madame	Frédérique	Chaumereuil	DDTM 85	frederique.chaumereuil@vendee.gouv.fr
	Monsieur	Thomas	Cherpitel	Gretia	
	Monsieur	Olivier	Clément	Fédération régionale des chasseurs	frc-paysdelaloire@wanadoo.fr
	Monsieur	Sylvain	Courant	LPO 49	courantsylvain@yahoo.fr
	Monsieur	Didier	Desmots	Réserve naturelle nationale de Müllembourg	marais.mullembourg@wanadoo.fr
	Madame	Gaëlle	Gilet	DDT 49	
	Madame	Patrick	Guichard	DDTM 44	
	Monsieur	Franck	Herbrecht	Gretia	f.herbrecht@gretia.org
	Monsieur	Étienne	Iorio	Gretia	e.iorio@gretia.org
		Léonard	Jaymond	Conseil départemental de la Sarthe	
	Monsieur	Denis	Lafage	CEN	d.lafage@cenpaysdelaloire.fr
	Monsieur	Arnaud	Le Nevé	Dreal Pays-de-la-Loire	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr
	Madame	Laurence	Le Roy	SIVOM Loire et Goulaine	le.roy.smlg@orange.fr
	Monsieur	Willy	Maillard	GNLA	punkbirder@gmail.com
	Monsieur	Mathieu	Moncomble	Naturalistes Vendéens	mathieu.moncomble@epitheca.fr
		Florine	Paldacci	Conseil départemental de la Sarthe	
Monsieur	Marc	Rozec	EID		
Madame	Lucile	Stanicka	PNR Loire-Anjou-Touraine	l.stanicka@parc-loire-anjou-touraine.fr	
Monsieur	Jérôme	Tourneur	CPIE Loire Anjou	j-tourneur@cpioleireanjou.fr	
Excusés	Monsieur	Stéphane	Averty	EID	stephane.avery@eidatlantique.eu
	Madame	Julie	Aycaguer	Association pour le Développement du Bassin V	jaycaguer@baie-bourgneuf.com
	Monsieur	Olivier	Bossu	Conseil départemental de Vendée	olivier.bossu@vendee.fr
	Monsieur	François-Marie	Bouton	LPO 72	Francois-marie.bouton@lpo.fr
	Madame	Ludvine	Boutroue	Région Pays-de-la-Loire	ludvine.boutroue@paysdelaloire.fr
	Madame	Aurélie	Chamiot-Prieur	Conservatoire du littoral	A.CHAMIOTPRIEUR@conservatoire-du-littoral.fr
	Madame	Maud	Courcelaud	Agence de l'eau Loire-Bretagne	Maud.COURCELAUD@eau-loire-bretagne.fr
	Monsieur	Philippe	Della Valle	Cap Atlantique	philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr
	Monsieur	Olivier	Duval	Mayenne Nature Environnement	mne.duval@wanadoo.fr
	Monsieur	Pierre	Gohard	Syndicat mixte de la vallée du Thouet	pierre.gohard@valleedouthouet.fr
	Madame	Émilie	Grandclaudon	Maison des libellules	emilie_grandclaudon@maisonsdeslibellules.fr
	Monsieur	Jean-Alain	Guilloton	Atlas entomologique régional	ja.guilloton@hotmail.fr
	Madame	Aurélie	Joué	Syndicat mixte du bassin de la Sélune	aurelie.joue@bassin-selune.fr
	Madame	Sophie	Lelchat	Agence de l'eau Loire-Bretagne	sophie.lelchat@eau-loire-bretagne.fr
	Monsieur	Benoît	Marchadour	CRLPO	benoit_marchadour@lpo.fr
	Monsieur	Benjamin	Même-Lafond	LPO 49	benjamin.meme_lafond@lpo-anjou.org
	Monsieur	Patrick	Mur	Mayenne Nature Environnement	mne.mur@orange.fr
	Monsieur	Pierre	Péaud	Syndicat mixte de la vallée du Thouet	sage.thouet@valleedouthouet.fr
	Madame	Dominique	Rabelle	EID	contact@eidatlantique.eu
	Monsieur	Théophile	You	Centre de Beautour	theophile.you@beautour-paysdelaloire.fr

Ordre du jour

- ❖ **1. Introduction, tour de table, budget régional des PNA, réforme ministérielle en cours, rappel des actions conduites en 2013 et 2014**
A. Le Nevé (Dreal)
- ❖ **2. Parole libre : les nouvelles sur les Odonates dans les départements (découvertes, avancées d'atlas, questions...)**
- ❖ **3. Information sur l'élaboration et la publication de la Liste rouge nationale**
F. Herbrecht (Gretia)
- ❖ **4. Rappel sur la déclinaison régionale**
F. Herbrecht (Gretia)
- ❖ **5. Les actions déclinées en 2015 dont le programme LigéO**
F. Herbrecht & É. Iorio (Gretia)
- ❖ **6. Zoom sur le Gomphe de Graslin en Anjou**
J. Tourneur (CPIE Loire Anjou)
- ❖ **7. Zoom sur les Leucorrhines en Anjou**
S. Courant (LPO-49)
- ❖ **8. Les Gomphidés de la Loire**
D. Lafage (CEN Pays de la Loire)
- ❖ **9. Rappel décisions prises lors de ce copil et perspectives 2017**
A. Le Nevé (Dreal) & F. Herbrecht (Gretia)

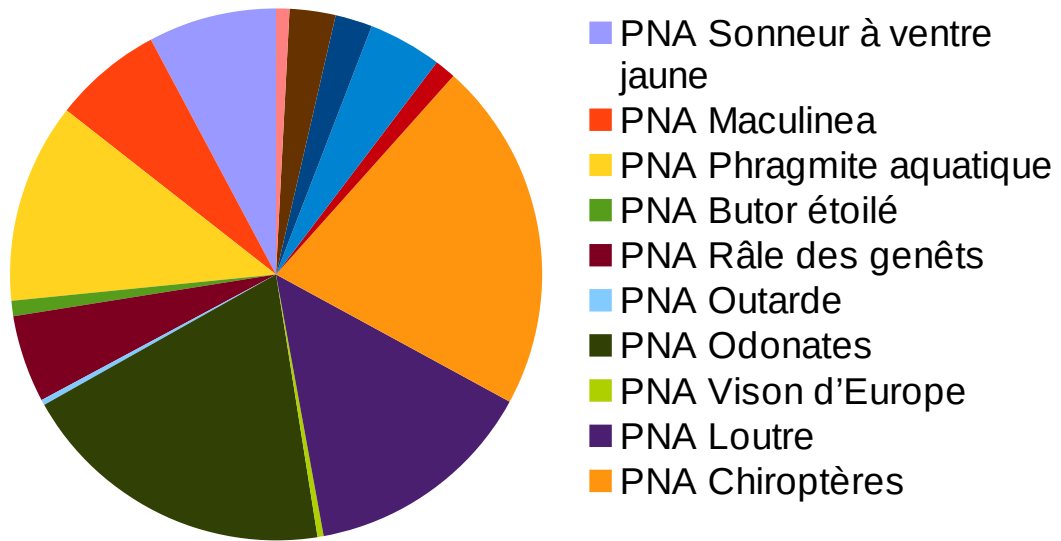
Les points 1 et 6 à 8 font l'objet de présentations orales. Le compte-rendu ci-après relate quelques grandes idées de ces présentations ainsi que les discussions autour d'elles. Les diaporamas figurent avec ce compte-rendu sur le site internet de la DREAL.

1- Introduction : budget des PNA, actualités nationales, rappel sur le dernier copil du 26/05/2014

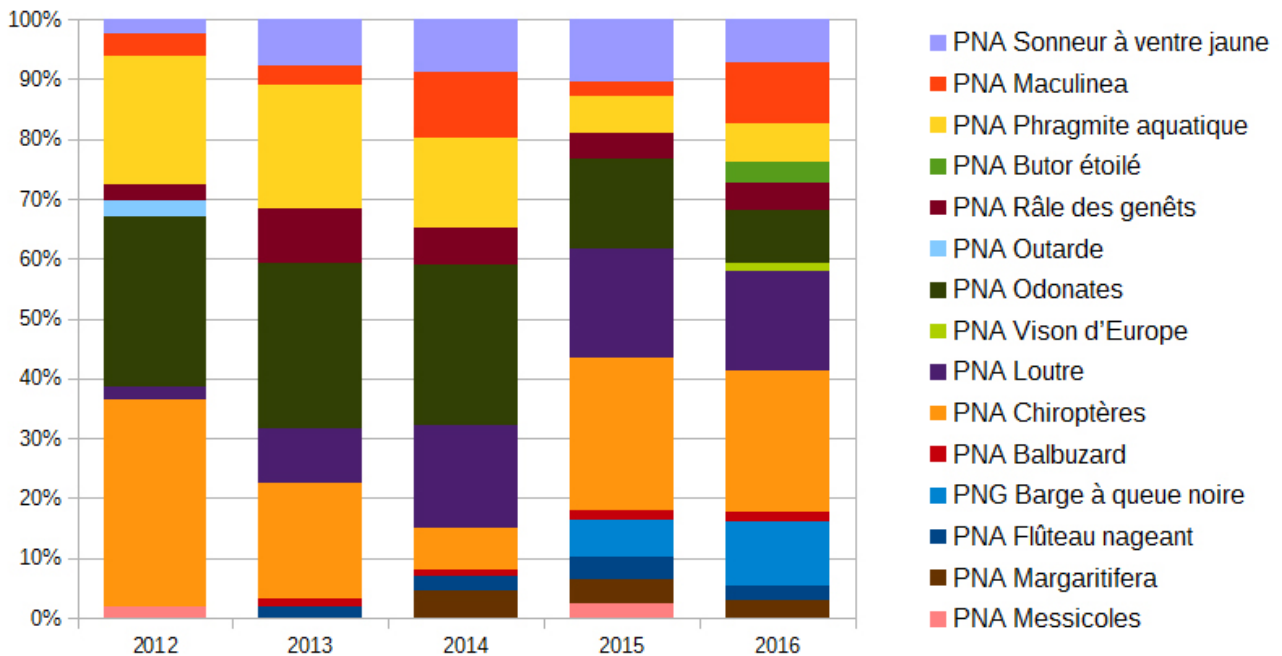
Le budget des PNA en Pays de la Loire

Parts relatives des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 les uns par rapport aux autres (hors financements Natura 2000) : les Odonates représentent la deuxième part la plus importante après les Chiroptères, ce qui s'explique par le très bon dynamisme du réseau sur ce groupe, issu d'une antériorité et d'un historique importants.

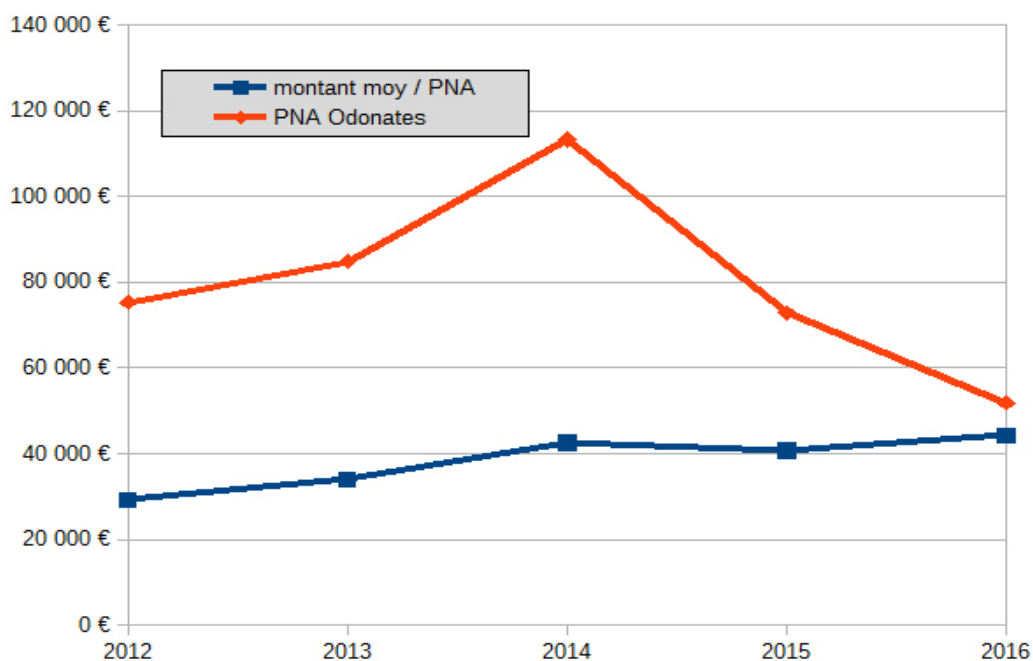
Budget des PNA de 2012 à 2016 en Pays de la Loire = 2 058 941 €



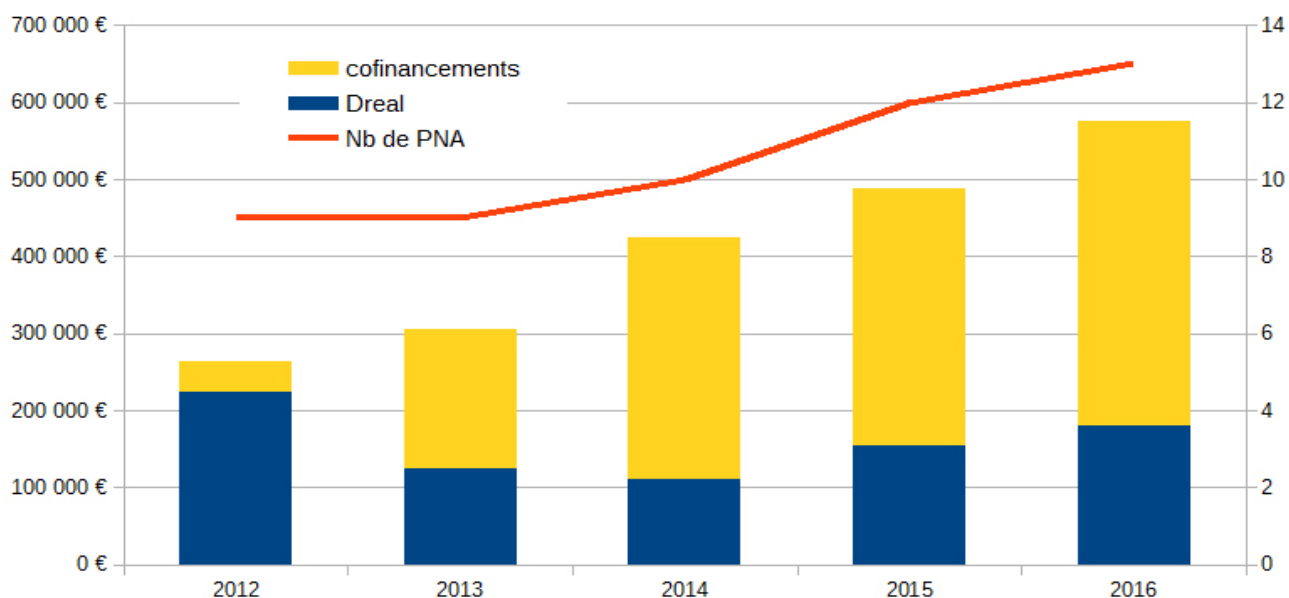
Parts relatives annuelles des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 (hors financements Natura 2000) : depuis 2012, le PNA Odonates est décliné chaque année ; sa part annuelle relative a baissé notamment en raison de la déclinaison régionale de nouveaux PNA en 2015 et 2016.



Le budget moyen annuel par PNA augmente chaque année depuis 2012. Les moyens alloués au PNA Odonates sont variables mais ils ont eu tendance à baisser en 2015 et 2016. Ils restent néanmoins au-dessus de la moyenne régionale (figure suivante).



À budget quasi constant pour l'État, les moyens alloués chaque année ont augmenté grâce à la mobilisation des partenaires institutionnels et territoriaux (Agence de l'eau, Région, Départements, communes...) et grâce à de l'autofinancement, faisant des PNA des outils mobilisateurs et relativement peu coûteux. En effet, entre 2014 et 2016, pour un euro investi par l'État sur un PNA, deux ou trois autres sont investis par des partenaires. La DREAL des Pays de la Loire a porté ce discours au ministère dans le cadre de la réforme actuelle des PNA.



Pour cette raison, il est important que chaque porteur de projet communique bien chaque année à Franck Herbrecht et Étienne Iorio les cofinancements avec lesquels il travaille. Cela permet de valoriser tout le monde et de défendre l'outil PNA dans un contexte de restrictions budgétaires.

Pour information, le budget de l'animation régionale du PNA Odonates, financé par la DREAL au Gretia, est de 10 000 € en 2013, 6 000 en 2014, 8 750 en 2015 et 8 000 en 2016.

L'actualité des PNA : la réforme du ministère

La réforme des PNA en cours actuellement au ministère devrait aboutir à des propositions concrètes en juin 2016. Il est prévu que les DREAL soient consultées par le ministère entre temps. Le ministère organise à ce titre une réunion du bilan de la réforme le 21 septembre 2016 à destination des DREAL.

Voici un retour du ministère du 18 mars 2016 concernant la réforme actuelle des PNA et l'avenir du PNA Odonates :

« Les PNA ne sont pas des outils de court terme et n'ont pas vocation à s'arrêter au bout de la première séquence, voire de plusieurs séquences. Leur justification est fonction de l'état de conservation des espèces concernées au cas par cas. Il faut en outre conserver la dynamique locale et nationale engendrée pendant au cours d'un PNA. Cette typologie est utilisée dans la réforme en projet qui devrait être discutée avec les DREAL notamment et validée fin 2016 :

- *PNA pour le **rétablissement** qui caractérisent les mesures à mettre en œuvre pour permettre d'améliorer la situation biologique d'une espèce à sauver, ceci lorsque les autres outils environnementaux ne suffisent pas.*
- *PNA pour la **conservation** qui capitalisent tout ce qu'il est bon de faire, ou de ne pas faire, pour assurer la conservation des espèces à long terme. Cela vaut en particulier pour les espèces qui ont fait l'objet d'efforts dans le cadre d'un PNA pour leur rétablissement. Quand leur situation biologique est meilleure ou stabilisée, il convient de basculer sur un PNA pour la conservation, sans limite de durée.*
- *voire guide de bonnes pratiques si l'espèce se porte mieux...*

Il y aurait des PNA monospécifiques et des PNA polyspécifiques, et également des PNA habitat (forêt, oiseaux des roselières et autres espèces de zone humide).

Pour ce qui concerne le PNA Odonates, il devrait être poursuivi à l'issue de sa période de 5 ans, peut-être sous la forme d'un PNA conservation ? Concrètement, il a été convenu que l'OPIE dressait un bilan/évaluation du PNA qui sera validé par le MNHN par exemple ou un autre expert, puis présenté à la commission faune du CNPN en octobre ou novembre 2016.

Le bilan doit montrer quelle est la plus-value du PNA par rapport à la situation initiale pré-PNA (habitats, espèces) et identifier les apports du PNA en termes de nouvelles ressources dans la connaissance des Odonates : quelles actions de connaissance manquent encore ? En effet, un PNA conservation doit être moins « naturaliste » et plus opérationnel. Il doit montrer quelle est la plus-value en termes de mobilisation des partenaires (réseau d'acteurs), quelles ont été les actions les plus efficaces ? Ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, pourquoi ça n'a pas marché ? Quels acteurs se sont investis, lesquels non, pourquoi... ce travail servira pour la rédaction du PNA suivant qui devra être donc plus opérationnel, plus court dans la forme du document, utilisant l'expérience du premier.

Un séminaire national de restitution du PNA Odonates est organisé le 6 décembre 2016 à Paris, conjointement avec le PNA Maculinea. »

Le copil se pose la question d'un PNA conservation sur les Odonates car la connaissance est très inégale selon les espèces. Par exemple, le Leste à grands stigmas a une écologie larvaire mal connue sur la façade Atlantique (mieux en Méditerranée) alors que pour cette espèce les gestionnaires maîtrisent assez bien la gestion de son habitat.

En copil, il est également posé la question des financements Agence de l'eau sur les 2 types de PNA.

Rappel des actions conduites en 2013 et 2014 en Pays de la Loire

2012 - 2013 - 2014 GNLA : Anisoptères de la Sèvres nantaise et de la Maine

2012 - 2013 - 2014 CPIE VSL : Anisoptères de l'Huisne

2012 - 2013 - 2014 Bretagne Vivante : Anisoptères de l'Erdre

2012 - 2013 - 2014 MNE : Anisoptères du Vicoin et de la Mayenne amont : communautés d'espèces différentes (groupes 44, 72, 53), propositions de gestion et d'entretien des cours d'eau et des berges favorisant la diversité de micro-habitats (supports d'émergence, alimentation des imagos...)

2013 - LPO 72 : le Sympétrum noir dans le ZH de Marchevert : pas d'observation (+ Cordulie à taches jaunes)

2013 - 2014 MNE : inventaire Odonates : phase terrain = 15 Znieff en 53, 7 espèces ciblées sur 26, 122 données (1 600 individus) dont 2 espèces sur 5 communes (Agrion de Mercure et Cordulie à corps fin), mais autres données en biblio.

2014 - Copil 2014

Comment échanger sur les découvertes odonatologiques : observatoire régional, copil ?

Amélioration des connaissances sur l'écologie de certaines espèces : protocole standardisé sur les gomphes de Loire.

Liste déterminante Znieff à revoir : chantier 2016 ?

Doctrine Odonates : validée en CSRPN le 4 juin 2015, sur le site internet de la DREAL, diffusion à améliorer ?

Protection régionale du Leste à grands stigmas : première étape franchie avec la liste rouge nationale !

Atlas : Vendée, Mayenne ?

2014 - LPO 72 : Recherche des Zygoptères patrimoniaux sur le bassin versant de l'Orne saosnoise et propositions de gestion

Agrion de Mercure : 10 stations sur 26 prospectées + propositions de gestion

Agrion joli : 1 station et 4 individus + propositions de gestion

Leste dryade : 0 mais recherche non exhaustive

2014 - LPO 49 : Conservation des Odonates sur des sites majeurs de l'est angevin : 13 des 15 espèces du PNA PDL, sur 5 ENS, contacts positifs avec propriétaires sauf 1, inventaires à mener en 2015 ?

2014 - LPO 85 : État des lieux et protection des populations de *Lestes macrostigma* du littoral vendéen

Sur le site internet de la DREAL

Lien vers le site national du PNA sur le portail de l'Opie.

Rappel des objectifs prioritaires en Pays de la Loire :

- Amélioration des connaissances,
- Gestion conservatoire,
- Structuration des réseaux et mutualisation de l'information,
- Formation et sensibilisation.

La déclinaison régionale 2012 – 2015

Protocole de suivi diachronique des populations ligériennes de *Gomphus flavipes* et *Ophiogomphus cecilia*

La doctrine régionale

Le CR du copil du du 26 mai 2014

Les rapports annuels d'activités 2013 et 2014.

2- Parole libre : les nouvelles sur les Odonates dans les départements (découvertes, avancées d'atlas, questions...)

Sarthe : ça avance sur la démarche d'atlas formalisé (échanges entre structures, animés par Olivier Vannucci du CEN, participation du CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir entre autre), mais il y a encore du travail. L'intérêt de cet atlas est de disposer d'une couverture géographique homogène au niveau régional pour arriver au même niveau de connaissance qu'un département mieux connu comme le Maine-et-Loire. Par ailleurs, la Leucorrhine à large queue *Leucorrhinia caudalis* a été trouvée en Sarthe en 2015.

Maine-et-Loire : découverte du premier site de reproduction avérée du Sympétrum noir *Sympetrum danae*, et première observation de la Leucorrhine à gros thorax *Leucorrhinia pectoralis* depuis un siècle. De plus, une observation inédite de la Cordulie à taches jaunes *Somatochlora flavomaculata* a été faite dans le Beaujois.

Mayenne : l'autochtonie de la Leucorrhine à large queue *Leucorrhinia caudalis* caudalis a été prouvée en 2015.

Loire-Atlantique : rien de nouveau

Vendée : une observation de *Calopteryx xanthostoma* proche de la Sèvre nantaise. Une logique d'atlas est en cours en Vendée afin de reprospector les zones d'un précédent atlas pour comparaison. Pas d'échéance certaine. Les résultats sont attendus d'ici 4 ou 5 ans.

3- Information sur l'élaboration et la publication de la Liste rouge nationale

La liste rouge nationale des Odonates vient d'être éditée. Franck Herbrecht a participé au comité d'experts qui comptait 7 personnes :

- 630 000 données validées en France métropolitaine, Corse comprise, ont été utilisées pour l'élaborer ;
- 96 espèces ont été prises en compte au départ mais 7 ne font pas l'objet d'évaluation (visiteurs occasionnels).

La liste est assez restreinte car les Odonates ont une grande plasticité dans leur développement et sont donc moins sensibles aux variations de leur environnement. La liste compte donc moins d'espèces menacées que celles des Rhopalocères. Notamment, les Odonates se portent mieux en moitié est de la France et en montagne. Les menaces concernent surtout les plaines.

La région des Pays de la Loire possède une forte responsabilité pour le Leste à grands stigmas, seule espèce en danger présente.

Signalons aussi :

- l'Agrion joli, autrefois abondant, en fort déclin (cause : arrivée de l'écrevisse de Louisiane, ragondin), encore connu de certaines queues d'étangs.
- le Sympétrum noir, espèce nordique (banal en Scandinavie), qui se porte mieux dans le nord de la France et en montagne qu'en plaine où elle est en déclin. Ça redécouverte en 49 en 2015 est donc une bonne nouvelle.

L'Aeschne isocèle rare en Pays de la Loire, reconquiert son territoire en région parisienne et ailleurs.

Dans un contexte de menaces fortes en plaine sur les Odonates, l'intérêt d'une liste rouge régionale se justifie donc pleinement. Certaines espèces classées NT ou LC au niveau national méritent d'être en liste

rouge régionale.

La réalisation d'une Liste rouge régionale est maintenant dépendante de l'aboutissement d'atlas départementaux et d'un atlas régional qui pourra être programmé dans le cadre de la prochaine déclinaison.

4- Rappel sur la déclinaison régionale

La déclinaison régionale compte 9 espèces d'enjeux nationaux auxquelles 6 espèces d'enjeux régionaux ont été ajoutées.

Espèces nationales : *Lestes macrostigma*, *Coenagrion mercuriale*, *Gomphus flavipes*, *Gomphus graslinii*, *Ophiogomphus cecilia*, *Oxygastra curtisii*, *Leucorrhinia albifrons*, *Leucorrhinia caudalis*, *Leucorrhinia pectoralis*.

Espèces régionales : *Lestes dryas*, *Coenagrion pulchellum*, *Gomphus simillimus*, *Aeshna isoceles*, *Somatchlora flavomaculata*, *Sympetrum danae*.

Le PNA Odonates avec 41 actions regroupées en 5 groupes d'actions, est un des PNA les plus ambitieux au niveau national.

5- Rapport d'activités 2015 dont le programme LigéRO

Cf. diaporama du Gretia sur le site internet de la DREAL pour plus de détails.

Amélioration des connaissances :

- étude du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir sur le Loir de trois espèces d'Odonates inscrites au PNAO : la Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*, le Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii* et le Gomphe serpent *Ophiogomphus cecilia*,
- étude de la LPO Sarthe : recherche de zygoptères patrimoniaux sur le bassin versant de la Braye et propositions de gestion,
- étude du Gretia et du CPIE Mayenne - Bas Maine : recherche du *Sympetrum* noir *Sympetrum danae* en nord-Mayenne et en nord-Sarthe, sans succès malheureusement,
- réalisation de la méthodologie Odonates pour LigéRO,
- élaboration d'un protocole standardisé de suivi pour l'évaluation des populations ligériennes de gomphes (version définitive en avril 2015) : ce protocole est adapté aux variations du niveau de la Loire qui impliquent que d'un passage à l'autre, le chemin emprunté peut être différent,

http://odonates.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2015/02/GomphesdeLoire_Protocole_avril2015.pdf

- problème de l'accès aux données de statut privé : données privées collectées par des fonds publics comme celles des études d'impact. En Suisse, les pétitionnaires bénéficient de toutes les données disponibles en échange d'une communication intégrale des données collectées grâce à une politique volontariste de l'État et une agence dédiée. La DREAL Pays de la Loire par le biais de sa Division biodiversité essaie de mettre en place un outil similaire.

Gestion et conservation :

- élaboration d'une doctrine régionale pour une meilleure prise en compte des odonates dans les procédures réglementaires.

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/lorio_2015_doctrine_odonates_etudes_impact_PNA-Odonates_GREZIA_DREAL_PDL.pdf

- propositions de mesures sur le bassin versant de la Braye (LPO 72 et Gretia), rencontre d'agriculteurs sur les pratiques de gestion

- gestion en faveur de *Lestes macrostigma* sur la RNN de Müllembourg.

Réseau et mutualisation : avancement moindre, pas de lettre d'information, peu de moyens pour avancer sur ces actions :

- la DREAL a cependant fourni au Gretia début 2016 toutes les adresses email des communes de la région ce qui va permettre au Gretia de faire une communication ciblée vers chacune d'elle sur la présence d'espèces de la déclinaison sur leur territoire,
- information aux professionnels : les syndicats de rivières sont en attente d'information. Le temps de formation n'est pas financé par l'Agence de l'eau. Il faut donc prévoir ce temps sur celui de l'animation régionale financé par la DREAL. La fiche projet de l'animation 2017 pourrait être réalisée en l'ajoutant. Sinon, le réseau des CPIE pourrait prendre le relais via un financement de la DREAL,
- sur le Leste à grands stigmas, l'EID a toujours la volonté d'organiser des formations mais manque de moyens,
- captures d'espèces protégées à but pédagogique : elles sont justifiées pour des formations expertes concernant la reconnaissance et l'identification. Sinon les sorties grand public peuvent se passer de capturer les Odonates pour les faire découvrir. La réglementation espèces protégées est un élément à intégrer dans la pédagogie des sorties de découverte de la nature. Il est aussi souligné que la répétition de sorties nature peut être impactant sur l'habitat (exemple : bord de mare surpiétiné).

La DREAL rappelle que l'animateur régional peut coordonner les demandes de captures avec relâchers immédiats sur place pour les experts des structures naturalistes comme cela se fait pour le PNA Chiroptères. En contre partie, les arrêtés d'autorisations prescrivent la communication des données de captures.

Nécessité d'un observatoire ? Il permettrait la prise en charge ou la contribution à de nombreuses actions de la déclinaison (cf. diaporama).

Programme LigérO :

LigérO est principalement fait pour les gestionnaires de milieux naturels.

Le protocole LigérO s'effectue par 3 passages annuels, le 1^{er} dans une période correspondant à la période d'activité des espèces précoces (e. g. *Brachytron pratense*), le 2^e à celle de la plupart des espèces et la 3^e à celle des espèces tardives (e. g. *Sympetrum danae*, *Chalcolestes viridis*). Chaque passage comporte un laps de temps dédié à l'observation des imagos (et de leurs comportements) immédiatement suivi d'un laps de temps dédié aux exuvies. En cas de travaux de restauration (par exemple), ce protocole est préconisé à n-1 (état initial), puis à n+1 et n+3 pour visualiser l'effet des travaux.

Interventions 6 à 8 : cf. diaporama sur le site internet de la DREAL

- Zoom sur le Gomphe de Graslin en Anjou
- Zoom sur les Leucorrhines en Anjou
- Les Gomphidés de la Loire

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-des-odonates-a3608.html>

9. Synthèse des décisions prises en copil et perspectives 2017

Atlas régional et liste rouge régionale à programmer sur le nouveau PNA Odonates à partir de 2017.

Poursuivre la recherche de *Sympetrum danae* en Sarthe.

Améliorer l'accès aux données privées financées sur des fonds publics : DREAL, SINP ?

Intégrer le temps de formation des syndicats de rivière dans le temps d'animation régionale du PNA ou demander une fiche-projet spécifique aux CPIE, pour juillet – août 2016 (fiche-projet en attente fin août 2016).

Coordonner, via l'animateur régional du PNA, les demandes de dérogation « espèces protégées » pour la capture avec relâcher immédiat sur place dans le cadre des inventaires et des études sur la répartition des espèces.

Application d'un protocole « gomphe de Loire » à partir de 2017, puis à refaire tous les 5 ou 10 ans ? 50 mailles par an sur 3 ans ?

Restauration de sites à Leste à grands stigmas sur l'île de Noirmoutier en 2017 (fiche-projet en attente fin août 2016).